

## Nouveautés SIRE 2011 Présenté par Julie SCHNEIDER

Au niveau réglementation, un point a été fait sur les races et les appellations. Actuellement, 51 stud-books (races équines et asines) sont gérés en France. La gestion d'une race en France suppose la reconnaissance de cette race par le Ministère de l'agriculture français et implique le paramétrage du règlement de stud-book dans la base informatique SIRE. Initialement, pour les chevaux nés en France, seuls ceux inscrits à un stud-book de race gérée pouvaient porter l'appellation de cette race. Cependant, la recrudescence des chevaux étrangers en France ces dernières années a poussé la filière à trouver une alternative plus rapide et moins complexe à la gestion française d'une race étrangère et à l'utilisation de son appellation pour les chevaux nés sur le territoire français. Ainsi, depuis 2008, la signature d'une convention entre le SIRE et le berceau de

certaines races étrangères non gérées permet désormais aux éleveurs d'inscrire leurs produits nés en France aux stud-books de ces races. Il s'agit d'une gestion dite simplifiée car contrairement aux races gérées, le SIRE ne s'occupe pas de la gestion du règlement du stud-book et atteste simplement d'une inscription réalisée par le stud-book étranger du berceau de race. Il en résulte tout de même que ces chevaux de races conventionnées, nés sur le sol français peuvent désormais porter l'appellation de leur race au même titre que les chevaux de races gérées.

L'année 2011, sera marquée par la mise en place de nouvelles prestations d'inscription au stud-book, au bénéfice des associations nationales des races Barbe, Lusitanien, Mérens, New Forest, Poney Français de Selle et Connemara. Afin d'informer aux mieux les éleveurs,

un courrier personnalisé est envoyé courant février à toute personne ayant fait saillir une jument en 2010 afin de faire le point sur les démarches à suivre pour obtenir les papiers du poulain.

La dernière partie de la présentation abordait le sujet « détenteurs d'équidés ». Cette nouvelle mesure vise à répertorier tous les lieux susceptibles d'accueillir des équidés, de façon temporaire ou permanente, en vue de mettre en place les actions sanitaires nécessaires en cas d'épidémie. Le détenteur est une personne, physique ou morale, responsable d'un équidé, de manière permanente ou temporaire. Sont exempts d'enregistrement, un propriétaire dont le cheval est en pension dans un centre équestre et le propriétaire d'un lieu loué à quelqu'un qui accueille des équidés sur place. Il est possible de s'enregistrer par internet ou par version papier.

## Résistance des parasites digestifs du cheval : état des lieux en Basse-Normandie Présenté par Claire LAUGIER

La chimiorésistance est définie par l'OMS comme la capacité acquise génétiquement de résister à des concentrations d'antiparasitaires habituellement létales pour des parasites de la même espèce. A chaque traitement, les parasites sensibles sont éliminés et seuls persistent les parasites résistants dont le nombre s'accroît progressivement.

Les facteurs d'apparition, d'installation et de diffusion de la chimiorésistance sont liés aux modalités de traitement et aux pratiques d'élevage.

Qu'en est-il de la chimiorésistance des parasites du tractus digestif du cheval selon les données actuelles de la littérature ?

Au niveau mondial, on observe toujours une sensibilité des grands strongles aux divers anthelminthiques. Par contre, les cyathostomes ont développé des résistances vis-à-vis des 3 grandes familles de molécules (benzimidazoles, pyrantel et lactones macrocycliques). Les ascaris sont encore sensibles aux benzimidazoles et au pyrantel mais sont résistants à l'ivermectine et à la moxidectine. Ces

résistances varient d'un pays à l'autre mais elles ont été démontrées dans toutes les grandes régions d'élevage du monde où elles ont été recherchées. L'observatoire nécropsique a tout son intérêt dans le suivi des populations parasitaires. A l'autopsie, il est possible de déterminer la charge parasitaire et les espèces même celles qui ne seraient pas détectables par coproscopie. Cet

observatoire, en place depuis 25 ans permet de réaliser des bilans pour connaître l'évolution des populations parasitaires au cours du temps. Ainsi, les résultats d'autopsie obtenus en Basse Normandie montrent qu'entre 1987 et 2009, la fréquence des mortalités liées aux cyathostomes, n'a pas diminué mais au contraire a tendance à augmenter. C'est donc un signal d'alerte



© Anses Laboratoire de pathologie équine de Dozulé

### Actinobacillose

Micro-abscess dans le cortex rénal dus à *Actinobacillus equuli* (flèches) – cette bactérie est responsable d'environ 40% des septicémies du poulain acquises dans le post-partum.

période. Aucun phénomène de résistance ne peut être a priori suspecté pour ce parasite et ce résultat montre que les programmes de prophylaxie menés depuis les années 90 sont demeurés efficaces.

Le cas des ascaris est aussi inquiétant que celui des cyathostomes car depuis les années 2000, le taux de mortalité dû à ce parasite du poulain et du jeune cheval est en nette augmentation. Des enquêtes de terrain réalisées dans des élevages bas-normands ont confirmé la présence de cyathostomes résistants aux benzimidazoles dès 1996 et d'ascaris résistants à l'ivermectine en 2010.

Face à ce constat, il faut réagir pour ralentir l'apparition de résistance. Les principales recommandations sont :

- d'éviter le sous-dosage,
- d'éviter l'utilisation répétée de la même famille d'anthelminthiques,
- d'éviter les fréquences élevées de traitement,
- de préserver des chevaux « refuges » c'est-à-dire hébergeant des vers sensibles.

Pour les 2 derniers points, il est important d'associer une bonne prophylaxie sanitaire grâce à des actions sur l'environnement et aussi la réalisation de coproscopies permettant d'identifier parmi les chevaux adultes ceux qui excrètent peu d'œufs et qui ne seront pas vermifugés.

En conclusion, en Basse Normandie, la résistance des cyathostomes aux benzimidazoles est répandue, celle des ascaris aux lactones macrocycliques est émergente.

Les échanges commerciaux intenses avec des zones à risque et le maintien de pratiques de vermifugation « en aveugle » peuvent entraîner une extension des résistances déjà en place et le développement de nouvelles résistances. Il faut donc mobiliser la filière équine pour retarder l'apparition des résistances par des pratiques de contrôles « durables ».

quant à une éventuelle résistance aux vermifuges. Concernant *S. vulgaris*, on note une nette diminution de la mortalité liée à cette espèce au cours de la même

## L'antibiorésistance : enjeux et exemples

Présenté par Jean-Yves MADEC / Unité Antibiorésistance et virulence bactériennes, Anses Lyon

Comme pour la résistance aux anthelminthiques, il est maintenant admis qu'il existe un risque à l'utilisation « intensive » d'antibiotiques. Il est donc important de promouvoir l'utilisation raisonnée des antibiotiques également en médecine vétérinaire. La filière équine est en retard dans cette prise de conscience par rapport aux autres filières animales, mais des études récentes ont été menées pour mieux caractériser ce phénomène d'antibiorésistance. Les enjeux de ce type d'études relèvent ainsi de la santé publique, de la santé animale, mais aussi d'aspects d'organisation économique.

Au sein de la problématique de l'antibiorésistance, certains sujets sont d'importance majeure (baisse de sensibilité au ceftiofur pour les volailles, porcs et bovins par exemple). On constate aussi que tout usage antibiotique peut avoir des conséquences imprévues

et que la résistance diffuse en général très facilement. La vigilance s'impose d'autant plus que l'utilisation d'un antibiotique peut aussi entraîner une résistance chez des bactéries non ciblées par cet antibiotique. Enfin, le problème de l'antibiorésistance se pose différemment

selon que l'on considère l'animal malade en élevage, l'animal sain à l'abattoir et même le cas d'une infection sévère entraînant la mort ou l'euthanasie.

Pour surveiller les évolutions de la résistance aux antibiotiques en filière animale et décrypter les mécanismes moléculaires responsables, un réseau d'épidémiologie-surveillance de l'antibiorésistance des bactéries pathogènes animales a été créé en France (réseau Résapath). L'objectif d'un tel réseau est de pouvoir suivre dans le temps et dans l'espace l'évolution de l'antibiorésistance sur les bactéries isolées de cas cliniques chez l'animal. Il a été mis en place sur la base du réseau Resabo, créé en